

**DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE D'EYMEUX**

Publié sur le site internet le 22 décembre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-trois le 25 novembre, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social de la commune d'Eymeux (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie.

Date de convocation : 21 novembre 2023	
Présents	M. BAR, Mme CHARRASSON, M. EYMARD, Mme GUICHARD, Mme GARCIA, Mme VIOSSAT
Procuration	
Absent(s) excusé(s)	M. GINOT, M. GERVASON, Mme ODEYER
Président	M. Fabrice BAR
Secrétaire	Mme Barbara GUICHARD

OBJET 2023-11-01 : BUDGET C.C.A.S : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Madame Barbara GUICHARD informe les membres qu'une décision modificative est à prévoir pour ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif.
Ces ajustements se traduisent par des virements de crédits.

Désignation	Dépenses	Recettes
<i>Fonctionnement</i>		
6232 : Fêtes et cérémonies	+ 2 500.00	
74748 : Autres communes		+ 2 150.00
756 : Libéralités reçues		+ 350.00
TOTAL	2 500.00	2 500.00

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la présente décision modificative n° 1 ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte après transmission en Préfecture et publication le 22 décembre 2023.

Le Président,
F. BAR

